



TERMES DE RÉFÉRENCE **Évaluation finale du projet**

MAURIFEM : CONTRIBUER À GARANTIR LES DROITS DES FEMMES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LA WILAYA DU GORGOL AU SUD DE LA MAURITANIE.



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
2. DESCRIPTION DU PROGRAMME	4
3. DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION	6
4. MÉTHODOLOGIE, ÉQUIPE DE ÉVALUATION ET DEVIS	9
5. CALENDRIER ET PLAN DE TRAVAIL	11
6. RAPPORT FINAL DE ÉVALUATION	12
7. PRÉMISSES DE L'ÉVALUATION, PATERNITÉ ET PUBLICATION	13
8. PRÉSENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE	15
9. CRITÈRES D'ÉVALUATION	16
10. MATRICE DE PLANIFICATION	17

1. INTRODUCTION

Le projet « MAURIFEM : Contribuer à garantir les droits des femmes et la sécurité alimentaire pendant la pandémie du COVID-19 dans la Wilaya du Gorgol, sud de la Mauritanie » est une initiative de développement exécuté par Alliance pour la Solidarité - ActionAid et ARMD. Le projet a été financé par



la Generalitat Valenciana et cofinancé par La Rioja.

La réalisation de cette évaluation est une activité incluse dans la formulation du programme et répond également à l'intérêt des organisations susmentionnées à évaluer l'intervention réalisée et à extraire les leçons apprises qui permettent d'améliorer les actions futures dans ce domaine.

L'évaluation proposée aura deux objectifs : a) évaluation des résultats obtenus par le programme ; b) la génération de processus d'apprentissage pour de futures interventions dans ce domaine, sur la base d'informations sur les enseignements tirés, les bonnes pratiques et une proposition de recommandations à cet effet.

En termes de contenu, les principales caractéristiques de l'évaluation proposée sont les suivantes :

- D'un point de vue temporel, il s'agira d'une évaluation finale, comprenant l'évaluation de la conception et de la performance, ainsi que des résultats et des effets de l'intervention.
- Du point de vue de son utilité, elle doit générer des processus d'apprentissage, en déterminant les facteurs qui ont pu entraver l'obtention des résultats escomptés. En ce sens, elle est considérée comme une évaluation cumulative, évaluant les différents aspects du programme une fois qu'il est terminé, afin de récapituler l'action menée et de proposer des améliorations dans la planification et la gestion des interventions ultérieures.
- Du point de vue de l'agent évaluateur, il s'agira d'une évaluation externe, bien que son approche propose une méthodologie participative qui cherche à contribuer à l'appropriation des résultats de l'évaluation par les acteurs impliqués.
- La perspective de genre sera intégrée dans l'évaluation de ce programme, en évaluant la mesure dans laquelle des progrès ont été réalisés dans les résultats liés au genre, que ces résultats découlent d'actions spécifiques dans ce domaine ou d'aspects transversaux.
- Enfin, d'un point de vue méthodologique, l'évaluation sera encadrée par les principes généraux du système d'évaluation de la coopération espagnole au développement qui, conformément aux dispositions de la loi sur la coopération au développement, des documents méthodologiques de la coopération espagnole au développement (volumes I et II) et du manuel de gestion de l'évaluation de la coopération espagnole au développement, suivra les critères ou les composantes de l'évaluation, les procédures et les instruments établis par le Comité d'aide au développement.
- Même si les prémisses de cette évaluation concernant la paternité et la publication seront discutées ultérieurement, conformément aux dispositions du principal financier, la Generalitat Valenciana, cette évaluation pourra être publiée afin que son contenu puisse être utilisé comme outil d'apprentissage.

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME

La municipalité de Moit, dans le département de Monguel, dans la région du Gorgol, est confrontée à de nombreux problèmes liés à l'impact du changement climatique dans la région, avec des pluies irrégulières et des sécheresses de plus en plus prolongées. En effet, le département de Monguel appartient à ce que l'on appelle le « Triangle de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition » en Mauritanie, formé par les provinces



du Gorgol, Assaba, Guidimakha, Hodh El Gharbi et Hodh El Chargui.

Le processus d'identification du projet a bénéficié de la participation active des présidentes de 16 coopératives de femmes de la zone et de 78 de leurs membres. Il a été confirmé que 90% des familles consomment des protéines animales uniquement lors des festivités (naissances, mariages, fêtes religieuses) et que 66,7% des familles mangent du couscous de sorgho une fois par jour avec de l'eau et du sel pendant la saison sèche, ce qui présente une situation de forte l'insécurité alimentaire et, par conséquent, une augmentation des taux de malnutrition aiguë et sévère.

La zone est caractérisée par des taux élevés de migration des hommes vers d'autres régions du pays, comme la capitale Nouakchott, ou vers d'autres pays comme le Sénégal à la recherche d'un emploi, ce qui amène les femmes à assumer la responsabilité de toute la famille, sans pouvoir assumer formellement le rôle social attribué au chef de famille, en raison des inégalités de genre existantes et du manque de reconnaissance des femmes en tant que sujets politiques.

Le projet vise à contribuer à améliorer l'accès aux ressources pour 822 familles pour faire face aux situations découlant des altérations au milieu du Moit. Pour y parvenir, nous avons travaillé sur la ligne d'action suivante : Amélioration de la sécurité alimentaire dans la commune de Moit de manière durable (Wilaya Gorgol) (OE). Avec cet objectif, l'objectif est d'améliorer les taux de sécurité alimentaire et de réduire les taux de malnutrition aiguë et sévère grâce à la diversification alimentaire. Il est prévu d'augmenter la production horticole d'au moins 40 % tout au long de l'année et d'introduire la production de volaille pour garantir l'inclusion de protéines animales dans l'alimentation.

De même, des sensibilisations et des formations ont été réalisées pour la préparation de plats avec des produits à haute valeur nutritionnelle. Cela a été mis en œuvre en mettant 1,8 hectares en production horticole dans chacune des 16 coopératives grâce à la réhabilitation des sources d'eau et à l'installation de systèmes d'irrigation californiens. Pour la production avicole, des fermes ont été créées pour produire des poulets selon des cycles de 45 à 60 jours avec un hangar par coopérative pour la production de poulets, œufs et reproducteurs.

Il est prévu qu'à la fin du projet, 50% des familles des 16 jardins communautaires auront inclus dans leur alimentation (2 à 3 fois par semaine) certains des produits à haute valeur nutritionnelle issus de leurs cultures. De même, au moins 50% des enfants et femmes (15 à 35 ans) des ménages participant au projet prendront au moins 2 repas par jour pendant la période sèche (décembre à mai). En outre, la proposition permettra d'obtenir des effets positifs sur l'environnement grâce à l'utilisation et à la récupération des cultures traditionnelles de la zone, ainsi qu'à l'utilisation d'engrais organiques et d'insecticides. Cela favorisera la pratique de techniques agroécologiques et de conservation pour garantir une utilisation durable des ressources naturelles.

Il est nécessaire de souligner que tous les résultats visent à équilibrer les relations entre hommes et femmes dans les communautés bénéficiaires, en travaillant à réduire l'écart entre les sexes identifié lors de la formulation de la proposition. Comme aspects stratégiques, il convient de souligner que les femmes seront accompagnées collectivement et individuellement.

- Au niveau collectif, dans la démocratisation des coopératives de femmes pour améliorer leur fonctionnement et le rôle de chaque membre en leur sein. Par l'intermédiaire de la municipalité de Moit, un soutien sera apporté à l'obtention des titres de propriété des terrains livrés par la municipalité pour la production des dites coopératives. La formation des femmes leaders de la commune de Moit sera appuyée pour leur autonomisation dans l'espace public et elles pourront être des références pour d'autres femmes dans les différents villages de la commune de Moit.

- Au niveau individuel, l'alphabétisation adaptée à leurs rôles productifs sera promue auprès de 320 femmes adultes, la sensibilisation aux droits sexuels et reproductifs des femmes et la sensibilisation à la lutte contre les traditions néfastes pour les femmes et les filles telles que les mariages précoces ou les mutilations



génitales féminines.

Il s'agit d'une intervention dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- La durée de l'intervention était de 29 mois.
- Le budget du programme était de 415 076,22 €.
- La localisation de la zone d'intervention est la suivante :
Pays : Mauritanie
Région : Gorgol
Département : Monguel
Zone d'intervention du projet : Bathet Moit
Communautés : El Gatyatt, Batha Moit, Boungamous Twejijilla, Tweimirit, El Bir

La population indirectement touchée par les actions du programme est la suivante :

La population de Bathet Moit, 6.352 personnes, dont 3.556 femmes (56%) et 2.796 hommes (44%) répartis entre les localités de El Gatyatt, Batha Moit, Boungamous Twejijilla, Tweimirit, El Bir.

Les bénéficiaires directs du projet sont 822 femmes détenteurs de droits appartenant aux 16 coopératives agricoles dans lesquelles les activités à développer sont centrées, ainsi que leurs familles.

3. DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION

L'évaluation présentée dans ce document s'articule autour des trois niveaux d'enquête suivants :

- la conception du programme
- le processus de gestion et
- les résultats du programme.

Pour chacun de ces niveaux, une série de questions a été établie, articulée autour de critères d'évaluation généraux.

Ainsi, pour le niveau de la conception, les critères de pertinence, de cohérence et d'appropriation sont envisagés, l'enquête au niveau du processus envisage les critères d'efficacité et de couverture, et au niveau des résultats, les critères d'efficacité, de durabilité et d'impact ont été inclus, bien que pour ce dernier, des questions beaucoup plus génériques sont envisagées dont les réponses, comme nous le soulignerons ci-dessous, peuvent être basées sur des aspects de nature qualitative.

Les principales questions auxquelles l'évaluation doit répondre aux différents niveaux d'enquête, selon les critères considérés, sont les suivantes :

NIVEAU D'ENQUÊTE	CRITÈRE OU COMPOSANTE	QUESTION D'ÉVALUATION
---------------------	--------------------------	-----------------------



Conception	Pertinence, cohérence et appropriation	La conception et la documentation du projet reflètent-elles correctement les problèmes et les causes de ces problèmes dans la région ?
		Dans quelle mesure la stratégie d'intervention est-elle adaptée au contexte de la zone ? Les caractéristiques des titulaires de droits ont-elles été prises en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
		La stratégie d'intervention conçue est-elle adéquate pour atteindre les résultats escomptés ? La stratégie d'intervention est-elle alignée sur les stratégies et les priorités de la Generalitat Valenciana ?
		Dans quelle mesure le projet a-t-il été aligné sur d'autres interventions dans le contexte ? Des synergies et des complémentarités avec d'autres projets ont-elles été recherchées ?
		Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle répondu aux besoins des institutions, des partenaires sociaux et des détenteurs de droits (en distinguant les hommes et les femmes) ? Le projet est-il toujours pertinent par rapport aux besoins identifiés ?
Processus /performance	Efficacité et couverture	Dans quelle mesure le modèle de gestion du projet (instruments, ressources économiques, humaines et techniques, structure organisationnelle, partenariat dans la mise en œuvre, flux d'informations, prise de décision en matière de gestion) a-t-il contribué à générer les produits et les résultats escomptés ?
		Comment est évaluée la sélection et la portée atteinte lors de la mise en œuvre des bénéficiaires prévus dans le projet (en distinguant les hommes et les femmes), qui devaient avoir un impact sur l'amélioration de leur nutrition et la promotion de leurs droits ?
		Dans quelle mesure les rythmes suivis dans la mise en œuvre des activités ont-ils assuré l'exhaustivité des résultats du projet ?
		Comment la gestion et la performance des organisations impliquées dans la gestion du projet sont-elles évaluées ?
		Les ressources et les dépenses allouées aux différentes actions et activités ont-elles été adéquates par rapport aux résultats obtenus ? Le budget et la planification initiaux ont-ils été plus ou moins respectés ?
Résultats	Efficacité	Dans quelle mesure la sécurité alimentaire et les droits des bénéficiaires se sont-ils améliorés, et cette amélioration peut-elle être attribuée aux actions soutenues par le projet ?



		<p>Les questions horizontales ont-elles été prises en compte dans la mise en œuvre du projet (en particulier celles liées au genre, aux droits et à l'environnement) ?</p> <p>Quel est le degré de conformité avec les indicateurs de performance du projet ?</p> <p>Quelles sont les bonnes pratiques, les expériences réussies ou les exemples transférables qui ont été identifiés ?</p>
		<p>Dans quelle mesure le calendrier des réalisations a-t-il été respecté et quels sont les facteurs qui ont contribué aux progrès ou aux retards dans la réalisation des réalisations et des résultats ?</p>
	Durabilité	<p>Dans quelle mesure le programme est-il soutenu par des organisations locales et ces institutions font-elles preuve de la capacité technique et de l'engagement des dirigeants à poursuivre ou à reproduire des programmes similaires ? Les partenaires disposent-ils d'une capacité financière suffisante pour maintenir les bénéfices générés par le programme ?</p>
	Impact	<p>Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à améliorer l'accès aux ressources et la sécurité alimentaire de la population de Bathet Moit, en réduisant les taux de malnutrition aiguë et sévère grâce à la diversification de l'alimentation et à l'augmentation de la production horticole et avicole ?</p> <p>Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à renforcer les droits des femmes bénéficiaires et à réduire l'écart entre les hommes et les femmes ?</p> <p>Dans quelle mesure a-t-il amélioré le fonctionnement des coopératives de femmes et le rôle de leurs membres ?</p>

Selon le manuel de gestion de l'évaluation de la Coopération espagnole au développement, en fonction des questions d'évaluation et des niveaux d'analyse définis, les critères d'évaluation à prendre en compte pour l'analyse (éléments autour desquels l'évaluation sera structurée) seront développés. La définition des critères d'évaluation pour la coopération au développement peut être envisagée, en plus d'autres jugés pertinents à la suite de l'analyse des questions d'évaluation. En fin de compte, les critères devraient résulter des questions d'évaluation.

Afin d'atteindre les objectifs décrits ci-dessus, l'évaluation doit fournir au moins trois produits :

- a) Un plan d'évaluation convenu avec l'entité espagnole promouvant le programme, comprenant :
 - (i) les méthodes, les outils, les indicateurs et les sources avec lesquels l'évaluation tentera de répondre aux questions clés ;
 - (ii) un calendrier de travail définitif et l'itinéraire prévu pour l'évaluation ;
 - et, (iii) une liste des personnes à interviewer et des participants aux groupes de



discussion.

- b) Un projet de rapport d'évaluation comprenant la présentation des conclusions préliminaires.
- c) Un rapport d'évaluation finale qui tient compte des observations convenues avec les responsables de l'organisation promotrice du programme et avec les autres acteurs impliqués. La structure du rapport final sera conforme à celle établie dans les documents du Guide 2016 pour la gestion de l'évaluation finale des programmes subventionnés par la Generalitat Valenciana de 2016.

Dans le premier des résultats, il est jugé important d'inclure une matrice d'évaluation reflétant les questions suivantes :

- Niveaux d'enquête : conception, processus et résultats.
- Critères ou composantes de l'évaluation : pertinence (y compris les aspects de cohérence, d'appropriation et de couverture), efficacité, impact et durabilité.
- Les questions auxquelles l'évaluation tentera de répondre.
- Les indicateurs possibles que l'évaluation tentera de contraster pour répondre aux questions, y compris ceux de la formulation initiale, ceux qui ont été développés au cours de la mise en œuvre, ceux que l'évaluation elle-même considère comme appropriés et ceux indiqués dans le formulaire de programme de la Generalitat Valenciana.
- Les outils proposés pour évaluer ces indicateurs et répondre aux questions proposées.

4. MÉTHODOLOGIE, ÉQUIPE DE ÉVALUATION ET DEVIS

L'évaluation sera réalisée par une équipe composée d'au moins deux consultants. Les profils requis seront les suivants :

- a) Chef d'équipe. Diplôme universitaire supérieur, expert en planification, gestion et évaluation de programmes, avec au moins dix années de expérience dans évaluations de interventions de développement rural et connaissance approfondie de la Mauritanie.
- b) Assistant d'évaluation. Experte en genre, avec au moins cinq ans d'expérience dans gestion de programmes dans le secteur, valorisant la spécialisation dans les moyens de subsistance et/ou les zones rurales.

Pour les deux profils, un haut niveau d'expression et d'écriture en français est essentiel, et les compétences conversationnelles dans au moins une langue locale de la zone d'intervention seront particulièrement valorisées. De même, la connaissance de la Mauritanie et de la région du Gorgol ainsi que la familiarité avec le système de coopération espagnol et la Generalitat Valenciana seront valorisées.

Même si l'équipe d'évaluation reçoit un soutien logistique de la part des gestionnaires du programme au cours de sa mission, l'équipe d'évaluation est seule responsable de la préparation et de la remise du projet de rapport final et du rapport final d'évaluation en français.

L'évaluation utilisera les méthodologies et les techniques les plus appropriées en fonction des besoins d'information spécifiques, des questions définies dans les présents termes de référence, de la disponibilité des ressources et des priorités identifiées par les parties prenantes. Dans tous les cas, les consultants doivent analyser toutes les sources d'information pertinentes, telles que les rapports annuels, les documents de programme, les rapports d'examen interne, les dossiers de programme, les documents de stratégie de développement du pays et tout autre document susceptible de



constituer une preuve permettant de former des jugements. Les consultants doivent également utiliser les entretiens comme moyen de collecte de données pertinentes pour l'évaluation.

La méthodologie spécifique et les techniques concrètes à utiliser dans l'évaluation sont décrites en détail dans le plan d'évaluation et dans le rapport final d'évaluation et contiennent au moins des informations sur les instruments utilisés pour la collecte et l'analyse des données, qu'il s'agisse de documents, d'entretiens, de visites sur le terrain, de questionnaires ou de techniques participatives. Dans tous les cas, l'enquête sera organisée autour des trois niveaux définis dans les termes de référence : niveau de la conception, niveau du processus et niveau des résultats. Trois groupes de techniques seront fondamentaux lorsqu'il s'agira de recueillir les informations essentielles pour tenter de répondre avec un degré raisonnable de certitude aux questions qui guident l'exercice d'évaluation : l'analyse documentaire, les entretiens et l'observation directe, qui nécessitera évidemment que les consultants se rendent sur le site de mise en œuvre du programme.

Pour le développement du travail envisagé ici, un montant de 10.000 euros TTC a été prévu. Ce montant sera payé en trois factures par consultant, une première au moment de la formalisation du contrat pour 30% du montant total dû ; une deuxième une fois que le projet de rapport d'évaluation final a été remis pour 30% ; et une troisième pour les 40% restants lorsque l'agence contractante considère que le travail a été entièrement achevé et que le rapport final a été remis avec toutes les corrections convenues.

Le montant indiqué ci-dessus comprendra tous les coûts dérivés des travaux à effectuer, et les consultants devront détailler le montant correspondant aux honoraires, déplacements, hébergement et entretien, assurance et toute autre dépense pouvant être engagée.

5. CALENDRIER ET PLAN DE TRAVAIL

Pour réaliser l'évaluation, une période de huit semaines a été envisagée à compter de la fin du programme et selon le calendrier provisoire suivant :

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semain e8
Réunion de planification de l'évaluation avec Alianza								
Étude documentaire. Rapport préliminaire								
Travail sur le terrain								
Préparation du projet de rapport								
Révision conjointe du projet de rapport								
Préparation du rapport final et remise à l'Alianza								



Atelier de restitution et diffusion de résultats									
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Une évaluation en trois phases est établie pour une durée totale de 8 semaines, comme suit : une première phase de travail documentaire, une deuxième phase de travail sur le site d'intervention et une troisième phase au cours de laquelle le travail documentaire sera à nouveau effectué.

La planification de la première phase de travail documentaire comprend la signature du contrat, la réunion initiale de présentation de l'équipe, l'analyse de la documentation disponible par les consultants, la préparation et la négociation du plan d'évaluation et la présentation de ce document aux responsables du programme. La durée de ces tâches est estimée à 15 jours calendaires.

Dans la deuxième phase, les consultants se rendront sur le site du programme afin de mener des entretiens, des réunions et d'appliquer les outils prévus dans le plan d'évaluation. Au cours de cette phase, la préparation du projet de rapport commencera simultanément et une réunion de débriefing sera organisée avec les personnes impliquées dans le programme avant de quitter la zone d'intervention. La durée de cette phase sera d'environ 2 semaines.

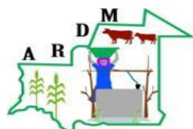
Il s'agit de l'étape centrale du travail au cours de laquelle les visites dans la zone d'intervention, les réunions avec le personnel responsable du programme et avec les informateurs et autres parties prenantes convenues dans le plan d'évaluation seront effectuées et tous les outils convenus pour l'évaluation seront appliqués.

La troisième phase, également de travail documentaire, consistera en la préparation, la présentation et les corrections du rapport d'évaluation, qui auront lieu au lieu de résidence des consultants. Cette phase devrait durer encore 04 semaines calendaires.

6. RAPPORT FINAL DE ÉVALUATION

Le premier produit, le plan d'évaluation, comprendra un maximum de 15 pages et proposera des méthodes, des sources et des procédures de collecte de données. Il comprendra également une proposition de calendrier des activités et de la livraison des produits. Il contiendra une mise à jour de l'état d'avancement du programme tel qu'il ressort des documents consultés par l'évaluation. Ce document, qui sera convenu avec les responsables de l'évaluation, comprendra les sections suivantes :

1. introduction
2. Contexte de l'évaluation : objectifs et approche générale.
3. Identification des principales unités d'analyse et des axes de recherche possibles.
4. Principaux progrès substantiels et financiers du programme selon la documentation consultée.
5. Méthodologie pour la collecte et l'analyse des informations.
6. Critères de définition de l'agenda de la mission, y compris les « visites de terrain » Le rapport d'évaluation finale ne doit pas dépasser 50 pages (hors annexes). Il est accompagné d'un résumé exécutif de 5 à 10 pages maximum. Une fiche de synthèse de l'évaluation doit tre soumise en suivant le format établi par le CAD de l'OCDE pour l'inventaire des évaluations de l'OCDE.



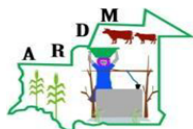
Le rapport final est structuré comme suit :

1. Résumé exécutif
2. Introduction présentant l'objectif de l'évaluation, les principales questions et les principaux résultats.
3. Contexte et objectif de l'évaluation.
4. Critères d'évaluation et questions d'évaluation. Analyse des informations collectées, en réponse aux questions et critères d'évaluation énoncés, organisée selon l'approche d'évaluation globale proposée.
5. Description de l'intervention évaluée, indiquant ses objectifs et sa structure de planification logique, avec une référence particulière aux attentes en matière de réalisation à la date intermédiaire à laquelle l'évaluation est effectuée ; bref historique et contexte ; organisation et gestion ; acteurs impliqués et contexte économique, social, politique et institutionnel dans lequel ils se développent.
6. Méthodologie utilisée pour l'évaluation.
7. Conditions et limites de l'étude réalisée.
8. Conclusions de l'évaluation, par rapport aux critères d'évaluation établis.
9. Enseignements tirés des conclusions générales, bonnes pratiques pouvant être extrapolées et réintégrées dans les actions.
10. Recommandations découlant de l'évaluation et visant à améliorer les interventions évaluées grâce à des indications spécifiques permettant d'améliorer la conception, les procédures de gestion, les résultats et l'impact des actions.
11. Annexes.
12. Fiche de synthèse de l'évaluation selon le format CAD.
13. Plan de communication et de diffusion de l'évaluation.

7. LOCAUX DE L'ÉVALUATION, PATERNITÉ ET PUBLICATION

Le travail d'évaluation doit être régi par les clauses éthiques suivantes, qui doivent être respectées par tous les membres de l'équipe d'évaluation ou de l'évaluateur.

- Anonymat et confidentialité. - L'évaluation doit respecter le droit des personnes (qu'elles appartiennent à l'entité adjudicatrice ou à toute autre personne impliquée dans le programme) à fournir des informations, en garantissant leur anonymat et leur confidentialité.
- Intégrité. - Il incombe aux évaluateurs de mettre en évidence les questions qui ne sont pas spécifiquement mentionnées dans les présents termes de référence, si cela s'avère nécessaire pour obtenir une analyse plus complète. Pour sa part, l'entité contractante de l'évaluation fournira aux consultants toute information documentaire relative au programme, sauf dans les cas où cela n'est pas autorisé par le principal bailleur de fonds (Generalitat Valenciana).
- Indépendance. - L'équipe d'évaluation doit garantir son indépendance, en n'étant liée d'aucune manière à la planification et à la gestion du programme dans aucune de ses phases. L'entité qui exécutera le contrat validera la capacité des consultants



à cet égard.

- Incidents. - En cas d'apparition de problèmes au cours du travail sur le terrain ou dans toute autre phase de l'évaluation, ceux-ci doivent être communiqués immédiatement à l'entité qui promeut l'évaluation. Dans le cas contraire, l'existence de ces problèmes ne peut en aucun cas être invoquée pour justifier la non-obtention des résultats prévus.
- Tout changement dans l'équipe d'évaluation doit être notifié à l'avance à l'entité adjudicatrice. L'entité adjudicatrice coordonne et supervise l'équipe d'évaluation et certifie le travail pour le paiement.
- Validation des informations. - Il incombe à l'équipe d'évaluation de s'assurer de la véracité des informations collectées pour la préparation des rapports, et elle est responsable en dernier ressort des informations présentées dans le rapport d'évaluation.
- Rapports d'évaluation. - La diffusion des informations recueillies et du rapport final relève de la prérogative de l'entité contractante de l'évaluation, en accord avec le principal bailleur de fonds (Generalitat Valenciana).
- Remise des rapports. - En cas de retard dans la remise des rapports ou si la qualité des rapports remis est manifestement inférieure à celle convenue, les pénalités prévues dans le contrat signé seront applicables.
- Publication et paternité. - Les droits d'auteur sont détenus par les consultants et seront indiqués dans les chapitres introductifs des rapports produits dans le cadre de l'évaluation.

Les droits de publication et de diffusion des résultats restent la propriété de l'entité contractante de l'évaluation, qui agira en accord avec le principal bailleur de fonds, ainsi que pour la diffusion des informations collectées et du rapport final.

Toute reproduction du rapport ou de ses résultats doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'entité adjudicatrice et du financeur principal.

8. PRÉSENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

Les propositions techniques doivent répondre aux caractéristiques suivantes pour être soumises à l'évaluation :

- Page de couverture indiquant :
 - Le nom de l'entreprise ou de l'expert
 - Titre de l'évaluation



-Les coordonnées de l'entreprise ou de l'expert individuel.

- Offre technique comprenant
 - CV détaillé des consultants qui formeront l'équipe d'évaluation.
 - Méthodologie de travail proposée.
 - Matrice d'évaluation proposée, conformément à ce qui est exposé à la page huit du présent document.
 - Plan de travail proposé, y compris l'agenda de la mission.
- Offre financière détaillée

En outre, nous considérons qu'il est essentiel que l'évaluation mette l'accent sur l'approche du genre et des droits adoptée dans le projet.

La date limite de soumission des offres est fixée au **30 août 2024**. Les offres doivent être soumises par voie électronique à l'adresse e-mail de l'entité responsable de l'évaluation mpuiggros@aporsolidaridad.org

La référence « Évaluation finale Projet GVAL 2021 Mauritanie » doit être indiquée dans le courrier.

9. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le processus d'évaluation de la proposition technique sera effectué selon les critères suivants :

- **Qualité et expérience de l'équipe de consultants (40 points) :**
 - Le curriculum vitae de chaque membre de l'équipe (20 points).
 - Un mémoire précisant les études similaires réalisées, notamment au cours des deux dernières années, et le rôle joué par la personne ou l'entreprise dans des évaluations similaires (10 points).
- **Qualité technique de la proposition (50 points).** Une proposition technique mettant particulièrement l'accent sur la méthodologie adoptée pour la conduite de l'évaluation conformément aux termes de référence. Cette proposition comprendra un plan de travail détaillé, une méthodologie et une matrice d'évaluation indiquant, pour chaque critère ou question, les techniques ou la méthodologie à utiliser.
- **L'offre financière (10 points)** doit être détaillée et inclure tout ce qui est nécessaire à la réalisation de la prestation de services.



La matrice de planification du projet est la suivante :

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
OBJECTIF GÉNÉRAL	Contribuer à garantir le droit à l'alimentation et les droits des femmes dans la Wilaya du Gorgol au sud de la Mauritanie dans le contexte de la pandémie COVID-19	IOG À la fin du projet, la disponibilité de nourriture en quantité et qualité suffisantes pour satisfaire les besoins alimentaires de 822 familles qui représentent 20% de la population des communautés d'intervention augmente.	FV1. I10G : Situation Moit Économique et Social (ligne de base et évaluation externe)	
	OBJECTIF SPÉCIFIQUE	Amélioration de la sécurité alimentaire dans la commune de Moit de manière durable.	I10E A la fin du projet, au moins 50% des ménages sélectionnés atteignent et/ou maintiennent une Haute Diversité Alimentaire (≥ 6 groupes alimentaires parmi lesquels il doit y avoir des céréales, des œufs et des légumes riches en vitamine A)	FV1.I10E Enquêtes (initiales et finales) menées par l'équipe du projet pour mesurer la sécurité alimentaire au niveau des ménages
I20E Au moins 50% des enfants et femmes (15 à 35 ans) des ménages participant au projet prennent au moins 2 repas par jour pendant la période sèche (décembre à mai).			FV2.I20 Enquêtes comparaisons au début (ligne de base) et à la fin du projet.	
RÉSULTATS	R1 Amélioration du système de production alimentaire durable (horticulture et volaille) de 16 coopératives de femmes pour améliorer la diversité alimentaire.	I1R1 A la fin du projet, 28,8 hectares ont été mis en production dans 16 jardins communautaires tout au long de l'année.	FV1.I1R1 Rapport de production des vergers de chaque coopérative. FV2.I1R1 Actes de transfert ; Photos du système d'irrigation californien.	La pandémie dans la région continue à être stable ou évolue vers des formes moins graves qui n'ont pas un impact négatif dans le développement du projet.



			FV3.I1R1 Photos ; Dossiers de livraison ; rapport sur les systèmes d'extraction et de conservation de l'eau.	La santé globale des femmes participantes (physique, mentale, sexuelle) n'est pas affectée par des facteurs humains ou environnementaux et n'a pas d'impact sur votre participation. L'accompagnement institutionnel et communautaire vers l'autonomie économique des femmes est maintenue tout au long du projet.	
		I2R1. A la fin du projet, 5 élevages de poulets sont opérationnels, produisant au total 5 000 poulets par an.	FV1.I2R1 Rapport de production de chacun des élevages de poulets. FV2.I2R1 Photos et rapport technique de l'Alliance et de l'ARDM		
		I3R1. A la fin du projet, 80% des femmes formées en agroécologie utilisent au moins 2 techniques apprises	FV1.I3R1 Enquête auprès des femmes ayant suivi une formation en agroécologie.		
		I4R1. A la fin du projet, la production moyenne par jardin communautaire et par an a augmenté de 30% par rapport à celle identifiée dans le scénario de référence.	FV1.I4R1 Rapports de production de vergers; Ligne de base.		
	R2 Facilité la consommation de produits locaux à haute valeur nutritionnelle dans la commune de Moit.		I1R2 A la fin du projet, 50% des familles des 16 jardins communautaires incluent dans leurs habitudes alimentaires (2 à 3 fois par semaine) certains produits à haute valeur nutritionnelle issus de leurs cultures (œufs, viande, légumes et riches légumes en vitamine A)	FV1.I1R2 Enquête de consommation effectuée au domicile des femmes membres des coopératives.	Les communautés assument les processus d'autonomisation des femmes et ne les empêchent pas de participer au projet. La fonction publique soutient et continue de faciliter la gestion des procédures pour le droit de propriété sur la terre. Les autorités locales maintiennent leur intérêt pour le projet et soutiennent son développement.
			I2R2 A la fin du projet, 100% des femmes participantes savent se préparer au moins 2 nouvelles recettes à base de produits à haute valeur nutritionnelles (œufs ; viande de poulet ; à parti légumes riches en vitamine A).	FV1.I2R2 Enquête par l'équipe technique. FV2.I2R2 Compilation écrite des recettes.	



GENERALITAT
VALENCIANA

Conselleria de Participación,
Transparencia, Cooperación
y Calidad Democrática

R3 Renforcement des capacités de
gestion et d'organisation de 16
coopératives de femmes

I1R3 A la fin du projet, les 16 coopératives bénéficiaires disposent de leur propre règlement intérieur	FV1. I1R3 Règlement intérieur de chacune des coopératives.
I2R3 A la fin du projet, au moins 80% des coopératives bénéficiaires utilisent un système de gestion de fonds communautaire (petite caisse) qui contribue à la continuité de l'activité productive des coopératives.	FV1. I2R3 Fiches de suivi de la petite caisse de fonctionnement, maintenance et aide.
I3R3 A la fin du projet, au moins 90% des 320 personnes ont suivi le cours d'alphabétisation adaptée et au moins 50% ont une maîtrise minimale de la lecture et de l'écriture.	FV1.I3R3 Listes de présence et photos de la formation. FV2.I3R3 Résultats de l'examen final. FV3.I3R3 Certificats/diplômes de l'achèvement des cours.

L'intérêt, l'implication et l'engagement des membres de la coopérative sont maintenus tout au long de l'intervention.



R4 Connaissance renforcée des droits et des capacités d'application et de plaidoyer des femmes Moit.

I1R4 A la fin du projet, au moins 16 demandes de formalisation de la propriété des terres communautaires ont été traitées devant les instances officielles.

FV1. I1R4
Enregistrement de la livraison des demandes de titre de propriété de chaque coopérative bénéficiaire.

I2R4. À la fin du projet, 32 championnes des droits ont été formées aux droits économiques et sociaux.

FV1. I2R4 Liste de présence des formations championnes des droits.

FV2.I2R4
Documentation de la programmation et du contenu de la formation.

I3R4 À la fin du projet, au moins 500 personnes ont assisté aux séances de sensibilisation.

FV1. I3R4 Photographies des événements ; rapport d'activité et évaluation de la participation du personnel technique (comptabilité visuelle par le personnel technique).



ACTIVITÉS		MÉDIAS	DÉPENSES / COÛTS	CONDITIONS ANTÉRIEURES CONDITIONS PRÉALABLES
	A1R1 Réparation ou construction de 6 systèmes de captage et de stockage d'eau pour les 28,8 hectares de jardins communautaires des 16 coopératives	<ul style="list-style-type: none">- Matériaux de construction et de réhabilitation de systèmes d'eau ; Équipements solaires pour l'extraction d'eau (pompes solaires, forages et panneaux) ; dépôts d'eau- RH : Equipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique pour la construction d'infrastructures et installation d'équipement et formation des femmes- Matériel inventorable.- Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes.	77 402,15 €	Il n'y a aucune restriction sur le travail des ONG. Les prix des biens, équipements et fournitures (comme le carburant) ne reflètent pas augmenter ou rester stable. La technologie requise sur le marché est disponible.

		<ul style="list-style-type: none"> - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; Alimentation et transport pour les femmes participant à la formation. 		<p>La situation sécuritaire permet aux bénéficiaires d'accéder aux activités.</p>
	<p>Systèmes d'irrigation californiens A2R1 installés dans les 16 coopératives de femmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de construction et pour le système californien ; Équipements solaires pour la distribution d'eau (pompes solaires) ; - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique pour la construction d'infrastructures et installation d'équipement et formation des femmes - Matériel inventorable. - Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; Alimentation et transport pour les femmes participant à la formation. 	<p>34 632,25 €</p>	<p>La participation des femmes ne présente pas d'obstacles autres que ceux déjà identifiés.</p> <p>La quantité et la qualité de l'eau d'irrigation restent aux niveaux actuels ou ne se détériorent pas.</p> <p>Il n'y a pas de nouvelle épidémie ni de séquelles du COVID-19</p>
	<p>A3R1 Systèmes de protection des jardins communautaires des 16 coopératives de femmes installés ou améliorés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de construction et de protection des jardins ; - RH : Techniciens agricoles ; Personnel de coordination, équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique pour la construction d'infrastructures ; - Matériel inventorable. 	<p>43 814,65 €</p>	

	- Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ;	
A4R1 Distribué graines des légumes (8kg de tomate, 8kg de poivron, 80kg d'oignon, 8kg de chou, 80kg d'oseille de Guinée...) et des outils pour les membres des 16 coopératives de femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Semences et outils agricoles ; - RH : Techniciens agricoles ; Personnel de coordination, équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social - Matériel inventorable. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; 	18 705,65 €
A5R1 Formation à la gestion de la fertilité des sols, à la protection des cultures et à l'augmentation de la production de contre-saison grâce aux techniques agroécologiques	<ul style="list-style-type: none"> - RH : Techniciens agricoles ; Personnel de coordination, équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique pour la formation - Matériel inventorable. - Traduction et reproduction de supports de formation. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; 	12 114,65 €
A6R1 Formation à la préparation et à l'utilisation d'intrants biologiques (bio/engrais, insecticides biologiques...) avec création d'itinéraires techniques	<ul style="list-style-type: none"> - RH : Techniciens agricoles ; Personnel de coordination, équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique pour la construction d'infrastructures ; - Matériel inventorable. - Traduction et reproduction de supports de formation. 	12 114,65 €

		- Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ;	
	A7R1 Construction et équipement d'un poulailler pour 150 poules pondeuses	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux et Équipements pour la construction du poulailler pour poules pondeuses (incubateurs et panneaux solaires) ; - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique pour la construction d'infrastructures et installation de équipement; - Matériel inventorable. - Animaux vivants : Coqs et poules pondeuses. - Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; Alimentation et transport pour les femmes participant à la formation. 	20 167,15 €
	A8R1 10 femmes d'une coopérative formées à la gestion et à l'entretien du poulailler pondeuse	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique de formation sur la gestion et l'entretien des poulaillers ; - Matériel inventorable. - Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; 	10 692,05 €

	<p>Les régimes et transport pour les femmes participant à la formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guide du cycle de production avec calendrier de vaccination 	
A9R1 Construction et équipement de 5 poulaillers pour 100 poules dans 5 villages	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux et équipements pour la construction de poulaillers ; - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique pour la construction d'infrastructures et installation de équipement; - Matériel inventorable. - Animaux vivants : Poussins. - kit matériel pour les 5 élevages de poulets - Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; 	29 744,65 €
A10R1 20 femmes des 5 coopératives féminines formées à la gestion et à l'entretien des 5 poulaillers	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique de formation sur la gestion et l'entretien des poulaillers ; - Matériel inventorable. - Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; 	11 648,15 €

	Les régimes et transport pour les femmes participant à la formation.	
A1R2 Organisation d'une campagne de sensibilisation dans la commune de Moit aux bonnes habitudes alimentaires et à l'importance de consommer des produits à haute valeur nutritionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P.Expat ; P. Siège social ; Service technique pour campagne de sensibilisation; - Matériel inventorable. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; 	10 392,15 €
A2R2 32 femmes des 16 coopératives formées aux bonnes pratiques d'hygiène dans la manipulation des aliments lors des processus culinaires	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; - Matériel inventorable. - Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes (Livres de recettes) - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; - Alimentation et transport pour les femmes participant à la formation. 	12 954,65 €
A3R2 32 femmes des 16 coopératives formées à la préparation de recettes avec des produits à haute valeur nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; - Matériel inventorable. - Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; - Alimentation et transport pour les femmes participant à la formation. 	14 134,65 €

<p>A1R3 Créé de manière participative et distribué le règlement intérieur à chacune des 16 coopératives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; - Matériel inventorable. - Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; Alimentation et transport pour les femmes participant à la formation. 	<p>12 144,65 €</p>
<p>A2R3 32 femmes des 16 coopératives féminines formées aux systèmes de microfinance pour la gestion économique de la production, l'entretien et la gestion solidaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; - Matériel inventorable. - Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; Alimentation et transport pour les femmes participant à la formation. 	<p>9 994,65 €</p>
<p>A3R3 320 femmes des 16 coopératives identifiées et formées à l'alphabétisation adaptée aux besoins des coopératives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; - Matériel inventorable. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; 	<p>11 074,65 €</p>
<p>A1R4 Identifiées 32 « championnes des droits des femmes » parmi les 16 coopératives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; - Matériel inventorable. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; 	<p>9 634,65 €</p>

<p>A2R4 Formation de 32 « champions des droits » aux droits économiques et sociaux (cadre « ESC »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P.Expat ; P. Siège social ; Service technique pour la formation en DESC ; - Matériel inventorable. - Matériaux et fournitures pour la formation des femmes participantes. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; Alimentation et transport pour les femmes participant à la formation. 	<p>15 294,65 €</p>
<p>A3R4 Demande aux institutions pour la formalisation de la propriété des terres communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique pour la formation en DESC ; - Matériel inventorable. - Matériels et fournitures pour la formation des femmes participantes. - Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ; Alimentation et transport pour les femmes participant à la formation. - Rafraîchissements pour les autorités locales. 	<p>13 064,65 €</p>
<p>A4R4 Une campagne de sensibilisation dans les 6 villages de la commune de Moit aux droits sociaux et économiques des femmes avec la collaboration des 32 « champions des droits »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RH : équipe technique et personnel de coordination ; P. Expat ; P. Siège social ; Service technique pour l'organisation de la campagne de sensibilisation sur les droits économiques et sociaux des femmes ; - Matériel inventorable. 	<p>10 392,15 €</p>



	- Per diem et transport (Essence) du personnel technique et de coordination ;	
A5R4 Journée d'échange entre défenseurs du Sud et agricultrices valenciennes autour de la défense du territoire et de l'environnement	- Personnel du siège ; - Location de salle; - Déplacement, hébergement et entretien des participants de la journée ; - Services de traduction simultanée - Matériel pour l'événement	4 805,96 €
Activités transversales		
Référence	Service technique	5 000,00
Évaluation externe	Service technique	10 000,00
Audit	Service technique	5 152,76